

# SARTHE

## LES BENEFICIAIRES DU RSA

### SITUATION AU 31/12/2015

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

## LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2015, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à plus de 10 500 (plus de 11 500 en incluant les catégories D et E), soit une augmentation de +1,5% par rapport au mois dernier (+ 150 par rapport à fin novembre 2015).

Les bénéficiaires du RSA représentent 20,8% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,3%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (36,4% contre 22%).

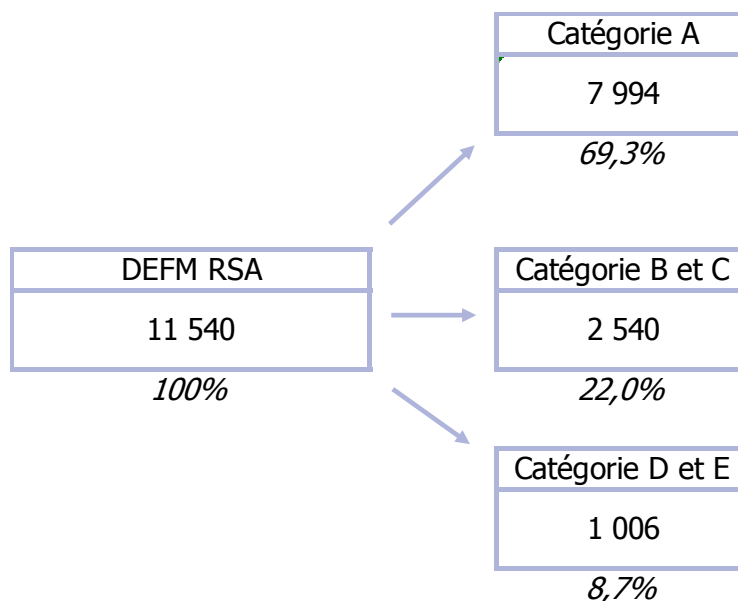
En Pays de la Loire, à fin décembre 2015, on dénombrait près de 61 100 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 19,1% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi totale. A fin décembre 2015, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de +10,6% sur un an en catégorie ABC alors que la hausse s'élève à +5,1% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

#### GRAPHIQUE

#### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – SARTHE

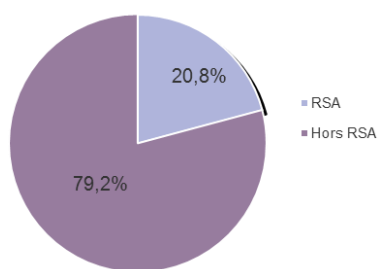


Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre plus de 11 500 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,3% sont en catégorie A, 22% en catégories B et C).

En décembre 2015, plus de 10 500 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (20,8% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (82,2%). Parmi ces droits payables, 65% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

Sur les 12 derniers mois, l'évolution est à la hausse pour toutes les catégories. La hausse la plus importante est constatée sur la catégorie E (+78,9%). Les bénéficiaires du RSA classés en catégorie C affichent la plus faible progression (+1,7%).

## TABLEAU

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 196	5 284	682	832	7 994	+9,9%
Catégorie B	269	221	468	398	1 356	+10,4%
Catégorie C	409	121	116	538	1 184	+1,7%
<b>TOTAL A,B,C</b>	<b>1 874</b>	<b>5 626</b>	<b>1 266</b>	<b>1 768</b>	<b>10 534</b>	<b>+9,0%</b>
Catégorie D	95	102	57	56	310	+5,4%
Catégorie E	126	98	113	359	696	+78,9%
<b>TOTAL</b>	<b>2 095</b>	<b>5 826</b>	<b>1 436</b>	<b>2 183</b>	<b>11 540</b>	<b>+11,5%</b>

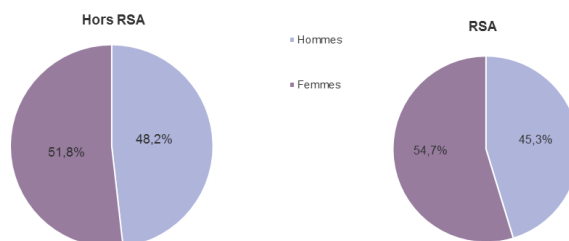
## CARACTERISTIQUE DES BENEFICIAIRES

54,7% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus forte que celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11,9 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 15,4 points et seulement 6,7% d'entre eux perçoivent le RSA.

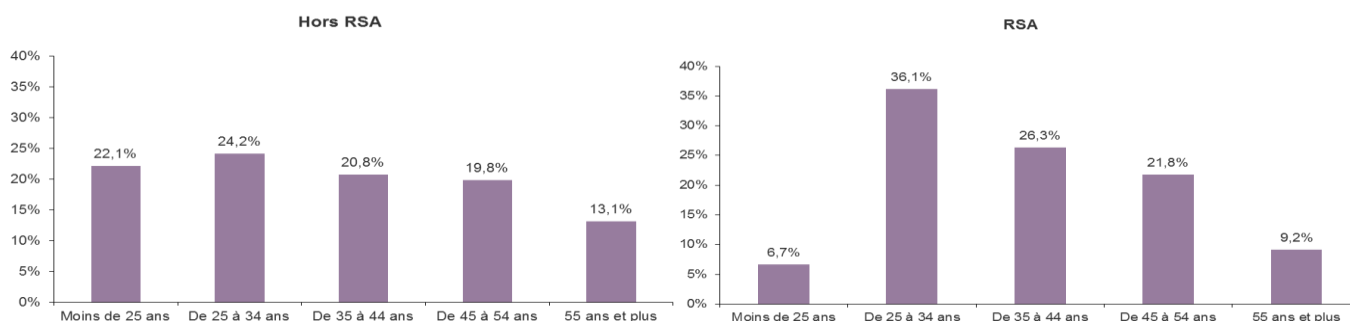
## GRAPHIQUE

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



**TABLEAUX**  
**POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION & QUALIFICATION**

	Hors RSA	RSA
NIV VII	8,1%	4,9%
NIV III	10,1%	5,0%
NIV IV	22,0%	15,3%
NIV V	44,2%	47,0%
NIV V bis	6,4%	9,9%
NIV VI	9,2%	18,0%
	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	12,7%	18,8%
Ouvriers qualifiés	15,6%	12,8%
Employés non qualifiés	17,1%	26,9%
Employés qualifiés	43,5%	36,9%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11,1%	4,6%

47% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les non diplômés ou avec niveau brevet des collèges (18%) et les demandeurs titulaires d'un bac (15,3%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif.

Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac+2 enregistrent l'écart le plus important (-6,7 points). A l'inverse, les sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part doubler dans la population RSA (18% contre 9,2%).

36,9% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (26,9%) et les ouvriers non qualifiés (18,8%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres et techniciens et agents de maîtrise ou des employés qualifiés (-6,5 points). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,7 points supérieure dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 6,1 points entre les deux populations.

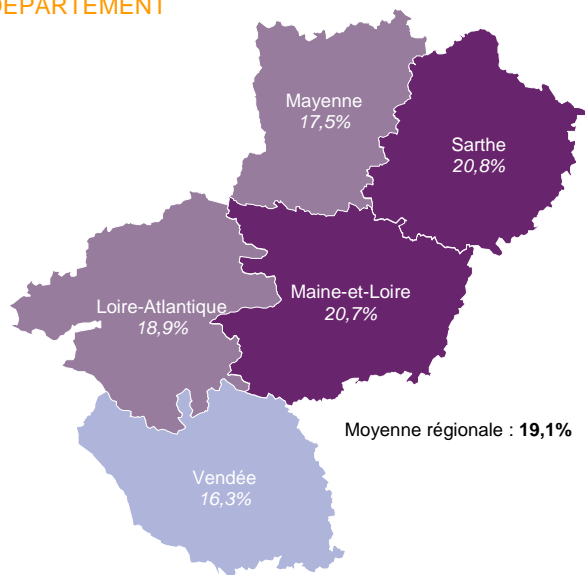
**TABLEAU**  
**LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA**

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	844	2
K2204 Nettoyage de locaux	770	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	418	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	340	8
A1203 Entretien des espaces verts	334	12
N1103 Magasinage et préparation de commandes	310	4
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	307	3
D1507 Mise en rayon libre-service	290	11
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	280	7
N1105 Manutention manuelle de charges	235	14
G1603 Personnel polyvalent en restauration	232	27
D1505 Personnel de caisse	223	16
F1606 Peinture en bâtiment	208	18
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	187	9
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	174	44

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 850 bénéficiaires, soit 8% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec près de 800 demandeurs (7,3%) et l'assistance auprès d'enfants (4%) avec 420 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux ou l'entretien des espaces verts sont plus mis en avant dans la recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de personnel polyvalent en restauration (27<sup>ème</sup> hors RSA) ou de préparation du gros œuvre et des travaux publics (44<sup>ème</sup> hors RSA).

**CARTE  
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR  
DEPARTEMENT**

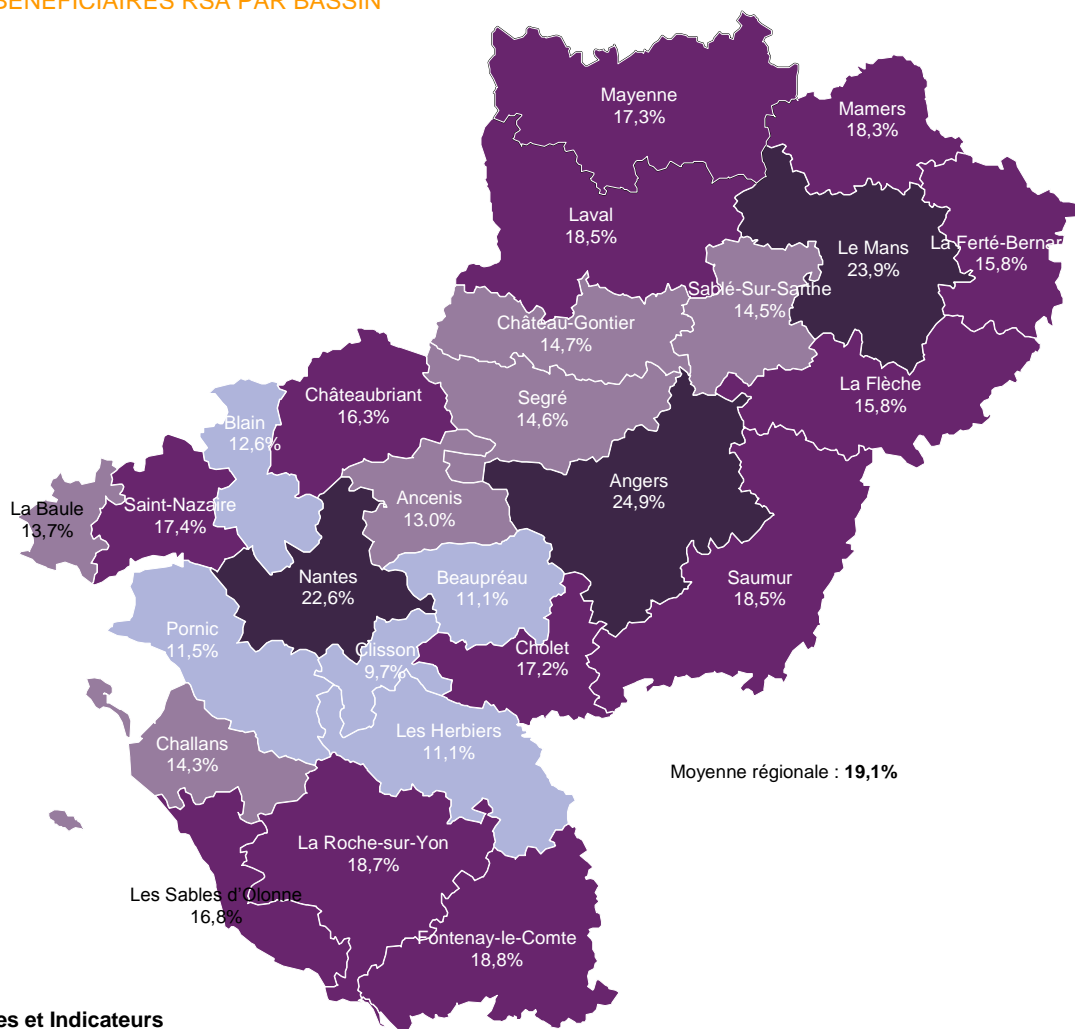


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 20,8% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (20,7%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (17,5%) et la Loire-Atlantique (18,9%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (16,3%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,9%), du Mans (23,9%) et de Nantes (22,6%).

Parmi les bassins ruraux, Mamers (18,3%), Saumur (18,5%), La Roche (18,7%) et Fontenay le Comte (18,8%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (9,9%) et de Beaupréau ou Les Herbiers (11,1%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

**CARTE  
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN**



**Statistiques et Indicateurs**

Directeur de la publication : Alain MAUNY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : [statsPDL@pole-emploi.fr](mailto:statsPDL@pole-emploi.fr)

[www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)